

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MARDI 13 MAI 2025**

Date de convocation : 06/05/2025

Date d'affichage : 06/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq le treize mai à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de VAL-DE-SCIE, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

**Membres présents ou représentés**

Jean-Marie Adam (1) (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger (1), Josette Avenel (1) (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire (1), Sylvie Bazile (1), Eric Beranger (1) (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc (1), Victor Boucher (1), Françoise Boudin (1), Olivier Bureaux (1), David Cailly (1), Thérèse Calais (1), Pascal Capron (1), Pascal Carpentier (1), David Chandelier (1), Christian Clet (1), Sabrina Cole (1), Chantal Cottereau (1), Christine Cressent (1), Blandine Das (1), Williams Delarue (1), Myriam Delaunay (1) (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux (1), Sophie Dore (1), Emmanuel Dubosc (1), Fabrice Dubus (1) (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos (1), Henri Dupuis (1), Denis Fauvel (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Vincent Grizard (1), Olivier Halbourg (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1), Jacques Lagnel (1), Sylvain Lasnon (1), Guy Le Verdier (1), Olivier Leconte (1), Didier Ledrait (1), Philippe Lefebvre (1), Séverine Lemoine (1), Eric Lerond (1), Christophe Leroy (1), Marie-Christine Levavasseur (1), Claudine Malvault (1), Christophe Maret (1), Stéphane Masse (1), Renée Masseline (1), Joseph Maussion (1) (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel (1), Bernard Pade (1), Loïc Paillard (1), Gilles Paumier (1), Marc Petit (1), Paul Potel (1), Daphnée Pruvost (1), Denis Quesnay (1), Marinette Raillot (1) (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville (1), Vincent Renoux (1), François Roger (1), Hervé Rolland (1), Laurent Servais-Picord (1), Aurélie Six (1) (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne (1), Jean-Marie Tabesse (1), Ludovic Tremblay (1), Pascal Vallee (1), Michel Vanderplaetsen (1), Robert Vegas (1), Agnès Vicentini (1).

**Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée**

Mickaël Quibel (1) (à 18:31, Délibération 5).

**Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.  
Madame Blandine DAS est nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

► **Adoption du procès-verbal de la séance du 10/04/2025.**

► **Informations du Président**

► **ACTION SOCIALE, EMPLOI, FORMATION, ADMIR**

- Subvention à l'association « Maison des Actions Sociales et Culturelles » de TOTES

► **URBANISME, EOLIEN, GENS DU VOYAGE**

- Approbation de la révision du PLU de LONGUEIL
- Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) à LONGUEIL ainsi que sa délégation partielle à la commune
- Deuxième arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terroir de Caux

► **VOIRIE, PISTE CYCLABLE, TRANSPORT SCOLAIRE, COVOITURAGE**

- Marché de voirie investissement – Avenant n°1 pour les lots 2 et 3

► **ADMINISTRATION GENERALE**

- Election d'un délégué suppléant au Syndicat des Bassins Versant du Dun et Veules

► **Informations et questions diverses**

**Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10/04/2025 :**

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025.

## INFORMATIONS DU PRESIDENT

### Décisions du Président

- Décision n°10-2025 : Demande de subvention pour le PDESI 2025 sur le territoire de la Communauté de Communes Terroir de Caux
- Décision n°11-2025 : Attribution d'un fonds de concours à la commune d'AVREMESNIL
- Décision n°12-2025 : Demande de subvention pour le projet « la petite symphonie » à la MARPA
- Décision n°13-2025 : Attribution d'un fonds de concours à la commune d'AUZOUVILLE-SUR-SAANE
- Décision n°14-2025 : Boutique de l'Office de Tourisme – Tarifs

### Erratum

Le délégué titulaire de la commune de TOCQUEVILLE-EN-CAUX est Monsieur David CAILLY, Maire de la commune et le délégué suppléant Monsieur Etienne LARDANS.

## ACTION SOCIALE, EMPLOI, FORMATION, ADMR

Vice-Président Monsieur Jean-François BLOC

### 202505-01\_Subvention à l'association « Maison des Actions Sociales et Culturelles » de

#### TOTES

Unanimité

Date du vote : 13/05/2025 - 18h19

Mode de scrutin : Public

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

#### Votants

8 procurations

74

Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger, Josette Avenel (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire, Sylvie Bazile (Suppléant de Laurette Troche), Eric Beranger (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Paul Potel, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

En 2023, la Communauté de Communes a versé une subvention à l'association la Maison des Actions Sociales et Culturelles de TOTES à destination du centre social Agora d'un montant de 15000 euros. Il n'y a eu aucun versement en 2024.

La commission Action Sociale souhaiterait attribuer une subvention pour l'année 2025 d'un montant de 10 000€ réparti comme suit :

- 5 000€ pour les actions liées à la parentalité,
- 5 000€ pour les actions liées à l'insertion.

Cette subvention sera liée à une convention d'objectifs, complétée de réunions de bilans semestrielles.

La commission souhaiterait également verser la somme de 10 000€ au titre de l'année 2024, afin de régulariser l'absence de subvention en 2024.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention):

- **VERSE** une subvention de 10 000€ pour régulariser l'absence de subvention en 2024
- **ATTRIBUE** une subvention de 10 000€ pour l'année 2025 répartie en 2 actions (5 000€ pour la parentalité, 5 000€ pour l'insertion) sous condition de la mise en place d'une convention d'objectif avec des réunions de bilans semestrielles,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant, dont la convention d'objectifs.

**URBANISME, EOLIEN, GENS DU VOYAGE**  
*Vice-Président Monsieur David CHANDELIER*

**202505-02\_Approbation de la révision du PLU de LONGUEIL**

Unanimité

Date du vote : 13/05/2025 - 18h21

Mode de scrutin : Public

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	<b>73 Voix</b>	<b>100,00%</b>
2 - Contre	<b>0 Voix</b>	<b>0,00%</b>
3 - Abstention	<b>1 Voix</b>	
4 - Ne prend pas part au vote	<b>0 Voix</b>	

**Votants**                      **8 procurations**                      **74**

Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger, Josette Avenel (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire, Sylvie Bazile (Suppléant de Laurette Troche), Eric Beranger (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Paul Potel, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

**Vu :**

- Le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-1 et suivants, R.151-1 et suivants,
- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-57,
- La délibération du Conseil municipal de LONGUEIL en date du 22 mai 2015 prescrivant la révision du PLU, fixant les modalités de la concertation et définissant les objectifs,
- L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2016 portant création de la Communauté de communes Terroir de Caux à compter du 1er janvier 2017 comprenant le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme »,
- Le débat effectué au sein du Conseil municipal le 4 décembre 2018 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables,
- Le débat effectué au sein du Conseil communautaire le 12 décembre 2018 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables,
- L'évaluation environnementale réalisée,
- L'avis favorable du Conseil municipal de LONGUEIL en date du 10 avril 2024 sur le projet de révision du PLU de LONGUEIL en vue de son arrêt par le Conseil communautaire ;

- La délibération du Conseil communautaire en date du 15 avril 2024 décidant qu'est applicable au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme l'ensemble des articles R. 151-1 à R. 151-55 du Code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1er janvier 2016,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 15 avril 2024 clôturant la concertation engagée pendant le déroulement des études, tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de LONGUEIL,
- L'avis de l'autorité environnementale MRAe Normandie n° 2024-5401 en date du 14 août 2024,
- Les avis des personnes publiques associées et consultées,
- L'avis de la CDPENAF en date du 16 juillet 2024,
- L'arrêté n°09-2024 en date du 24 octobre 2024 de mise à l'enquête publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LONGUEIL,
- Les observations du public émises au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 12 novembre 2024 au vendredi 13 décembre 2024,
- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 07 janvier 2025,
- La délibération du Conseil municipal de LONGUEIL en date du 24 avril 2025, émettant un avis favorable au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme en vue de son approbation par le Conseil communautaire ;

**Considérant que :**

- Le dossier a été modifié à l'issue de l'enquête publique pour tenir compte des réserves, recommandations et remarques formulées par les personnes publiques associées, consultées et le commissaire enquêteur,
- Le projet de révision de PLU tel qu'annexé et tel que présenté au Conseil Communautaire est prêt à être approuvé conformément à l'article L153-21 du Code de l'urbanisme,

Entendu l'exposé de Monsieur CHANDELIER, Vice-président en charge de l'urbanisme,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention):

- **APPROUVE** la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de LONGUEIL (annexe 01),
  - **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant,
  - **PRECISE QUE :**
    - o La présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux et dans la mairie de LONGUEIL,
    - o Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
    - o Le PLU approuvé sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, en mairie de LONGUEIL et au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux,
    - o Le PLU approuvé et la présente délibération seront publiés sur le portail national de l'urbanisme.
-



Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **INSTITUE** le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines du PLU de la commune de LONGUEIL délimitées sur le plan annexé à la présente délibération (annexe 02) ;
- **DELEGUE** l'exercice de ce droit au profit de la Commune sur l'ensemble des zones à l'exception des zones UZ et UzC;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

## 202505-04\_ Deuxième arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terroir de Caux

Adoptée

Date du vote : 13/05/2025 - 18h25

Mode de scrutin : Public

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	67 Voix	91,78%
2 - Contre	6 Voix	8,22%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

**Votants** 8 procurations **74**

Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger, Josette Avenel (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire, Sylvie Bazile (Suppléant de Laurette Troche), Eric Beranger (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel, Bernard Pade, Loïc Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Paul Potel, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

**Vu :**

- Le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 103-2, L. 151-1 et suivants, R.151-1 et suivants,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2018 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Terroir de Caux, fixant les modalités de la concertation et définissant les objectifs poursuivis,
- Les conférences intercommunales des maires organisées les 28 novembre 2018, 24 juin 2021, 15 novembre 2021, 16 mai 2024 et 5 décembre 2024,
- La tenue du débat en Conseil communautaire le 09 février 2023 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- La délibération du Conseil communautaire en date du 19 juin 2024 décidant de poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sans que celui-ci ne tienne lieu de Programme Local de l'Habitat,
- La tenue d'un nouveau débat en Conseil communautaire le 26 septembre 2024 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- La tenue de débats au sein des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes Terroir de Caux,

- Les travaux d'élaboration du PLUi menés en collaboration avec les Communes membres, notamment à travers les ateliers et les rencontres par commune, le Porter à Connaissance de l'État d'octobre 2020 et les éléments complémentaires de mars 2024,
- L'évaluation environnementale réalisée,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 décidant que sont applicables au Plan Local d'Urbanisme intercommunal :
  - Les modifications de l'article R.151-28 prévues par le décret n° 2020-78 du 31 janvier 2020,
  - Les dispositions des articles R.151-27 et R.151-28, dans leur rédaction issue du décret n° 2023-195 du 22 mars 2023,
- La conférence intercommunale des Maires du 5 décembre 2024, préalable à l'arrêt de projet de PLUi par le Conseil communautaire,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 clôturant la concertation engagée pendant le déroulement des études, tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
- Les avis émis par les Communes sur le projet de PLUi :
  - 61 favorables, dont 40 avec des demandes de modifications,
  - 8 défavorables,
- Les 10 avis réputés favorables conformément à l'article R153-5 du Code de l'urbanisme en l'absence de réponse dans le délai de 3 mois à compter de l'arrêt du projet,
- Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (annexe 03), modifié pour prendre en compte les avis des Communes dans le respect du PADD et de l'équilibre du PLUi

**Considérant** qu'au moins l'une des Communes membres de la Communauté de communes a émis un avis défavorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concernent directement, le Conseil communautaire doit délibérer à nouveau pour arrêter le projet de PLUi à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés conformément à l'article L153-15 du Code de l'urbanisme ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur David CHANDELIER, Vice-Président en charge de l'urbanisme ;

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention, 6 contres) :

- **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux et dans les mairies des Communes membres,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

**202505-05\_Marché de voirie investissement – Avenant n°1 pour les lots 2 et 3**

**Adoptée**

Date du vote : 13/05/2025 - 18h31

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	<b>72 Voix</b>	<b>98,63%</b>
2 - Contre	<b>1 Voix</b>	<b>1,37%</b>
3 - Abstention	<b>2 Voix</b>	
4 - Ne prend pas part au vote	<b>0 Voix</b>	

**Votants**

**8 procurations**

**75**

Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger, Josette Avenel (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire, Sylvie Bazile (Suppléant de Laurette Troche), Eric Beranger (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Paul Potel, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

En juin 2024, le Conseil Communautaire avait par délibération n°202406-38 autorisé Monsieur le Président à procéder à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de l'accord-cadre à bons de commande voirie investissement ainsi que toutes décisions concernant les avenants éventuels.

L'accord-cadre a été réparti en 3 lots :

- Lot 1 : Secteur Nord
- Lot 2 : Secteur Sud
- Lot 3 : Secteur Est

Avec pour chacun des lots un montant maximum annuel de 166 666,66€ HT (200 000,00€ TTC) soit un montant total maximum annuel pour l'ensemble du marché de 500 000€ HT (600 000,00€ TTC).

Après étude des besoins, la commission voirie a constaté que les demandes les plus urgentes sont essentiellement basées dans les secteurs Sud et Est avec des travaux estimés comme suit :

- Lot 1 : Secteur Nord – EUROVIA → 127 528,40€ HT soit 153 034,08€ TTC
- Lot 2 : Secteur Sud – ASTEN → 188 546,30€ HT soit 226 255,56€ TTC
- Lot 3 : Secteur Est – EBTP → 183 867,00€ HT soit 220 640,40€ TTC

Les secteurs géographiques par lot étant figés et plafonnés à 200 000,00€ TTC, la commission voirie propose de réaliser des avenants pour les lots 2 et 3 comme suit :

- **Lot 2 : Secteur Sud – ASTEN :**  
Montant de l'avenant : 21 879,63€ HT soit 26 255,56€ TTC  
Nouveau montant de l'accord-cadre : 188 546,30€ HT soit 226 255,56€ TTC  
% d'écart introduit par l'avenant : 13,13%
- **Lot 3 : Secteur Est – EBTP :**  
Montant de l'avenant : 17 200,34€ HT soit 20 640,40€ TTC  
Nouveau montant de l'accord-cadre : 183 867,00€ HT soit 220 640,40€ TTC  
% d'écart introduit par l'avenant : 10,32%

En réalisant les avenants, le montant total maximum annuel pour l'ensemble du marché reste toutefois inférieur à 500 000,00€ HT (600 000,00€ TTC).

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions, 1 contre) :

- **APPROUVE** les projets d'avenants mentionnés ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant dont les avenants au marché de voirie investissement pour les lots 2 et 3

**18h31 Arrivée de Monsieur Mickaël QUIBEL**

## ADMINISTRATION GENERALE

**202505-06\_Election d'un délégué suppléant au Syndicat des Bassins Versants du Dun et Veules**

**Unanimité**

Date du vote : **13/05/2025 - 18h36**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **75**

Voix totales : **75**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **74**

Taux d'abstention : **1,3%**

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	<b>74 Voix</b>	<b>100,00%</b>
2 - Contre	<b>0 Voix</b>	<b>0,00%</b>
3 - Abstention	<b>1 Voix</b>	
4 - Ne prend pas part au vote	<b>0 Voix</b>	

**Votants**

**8 procurations**

**75**

Jean-Marie Adam (Donne procuration à Aline Morel), Guy Auger, Josette Avenel (Donne procuration à René Havard), Malvina Basire, Sylvie Bazile (Suppléant de Laurette Troche), Eric Beranger (Donne procuration à Chantal Cottereau), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Christophe Leroy), Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus (Donne procuration à Patrice Gille), Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion (Donne procuration à Agnès Vicentini), Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Paul Potel, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

Lors du dernier Conseil Communautaire, par délibération n°202504-36 nous avons procédé à l'élection de Monsieur Etienne LARDANS comme nouveau délégué suppléant au Syndicat des Bassins Versants du Dun et Veules en remplacement de Monsieur Edouard LEFORESTIER.

Monsieur Etienne LARDANS étant déjà délégué titulaire, il ne peut être également délégué suppléant. Il tient donc lieu de procéder à une élection complémentaire, afin d'élire un nouveau délégué suppléant au Syndicat des Bassins Versants du Dun et Veules.

Il convient de procéder à une élection complémentaire pour les représentants suppléants au Syndicat des Bassins Versants du Dun et Veules.

Les délégués actuels sont :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
LEFEBVRE Philippe	LECONTE Oliver	HOUSSAYE Monique	MARET Christophe
BOUDIN Laurent	CAPRON Pascal	SORTAMBOSC Sébastien	AUGER Guy
DALLE Jean-Christophe	MENAGER Pierre-Yves		BRIENS Christian
BOUGON Dominique	BAR Grégory	PIECQ Didier	PASQUIER François
BOUST Serge	LARCHEVEQUE Philippe	FRANCOIS Charline	BLOC Jean-François
LEROUX Christian	LARDANS Etienne	GUEVILLE Daniel	CANU Michel

Monsieur David CAILLY est candidat.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention):

- **NOMME** Monsieur David CAILLY comme nouveau délégué suppléant au sein du Syndicat des Bassins Versants du Dun et Veules en remplacement de Monsieur Edouard LEFORESTIER.

Les nouveaux délégués sont :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
LEFEBVRE Philippe	LECONTE Oliver	HOUSSAYE Monique	MARET Christophe
BOUDIN Laurent	CAPRON Pascal	SORTAMBOSC Sébastien	AUGER Guy
DALLE Jean-Christophe	MENAGER Pierre-Yves	CAILLY David	BRIENS Christian
BOUGON Dominique	BAR Grégory	PIECQ Didier	PASQUIER François
BOUST Serge	LARCHEVEQUE Philippe	FRANCOIS Charline	BLOC Jean-François
LEROUX Christian	LARDANS Etienne	GUEVILLE Daniel	CANU Michel

## QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureaux	Conseils Communautaires
		Mardi 13 mai à 18h00
Mardi 06 mai à 16h00	Mardi 27 mai à 18h00	Jeudi 05 juin à 18h00
Jeudi 05 juin à 16h00	Lundi 23 juin à 18h00	Mercredi 02 juillet à 18h00

La secrétaire,  
Blandine DAS

Le Président,  
Olivier BUREAUX


